



Grenoble, le 04 novembre 2019

Réf. : AG – CL Co n°001

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFV

**COMITE DIRECTEUR**  
**Procès-verbal N°1**  
**Réunion du 16 Octobre 2019**  
**Comité Départemental Rhône Métropole de Lyon**  
**28 rue Julien – 69003 LYON**

**Présents** : Pierre Vouillot, Georges Vialla, Jean-Michel Ficheux, Jean-Pierre Vinot, Bernard Thivillier, Daniel Maisonnial.

**Par Skype** : Jeanine Druet, Véronique Frelat, Jean-Claude Savoy, Guy Wack, Julien Verney, Richard Goux, Pascal Fonnesu, Nathalie Turin, Corinne Lafitte, Damien Lhospitalier.

**Excusés** : Elsa Durieux, Philippe Sagnard, Christophe Vigneron, Béatrice Perrier, Gérald Martinon, Damien Chanal.

**Absents** : Christian Bernette, Christophe Nouvel, Cyril Roussel.

**Invité** : François De Tschudy

Ouverture de la réunion à 19h30.

### **1. Approbation PV – CR**

PV AG de juin 2019 : ajouter les résultats des votes des vœux.

PV BE du 9 oct 2019 : Validé

Approbation des BRI partie sportive et arbitrage, pas de remarque.

CR CRA du 29 Août 2019, pas de remarque.

Tous les documents sont approuvés à l'unanimité.

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Date d'approbation : 28/10/2019

Date de diffusion : 04/11/2019

Auteur : Corinne Lafitte

## 2. Tour des commissions

### ➤ **Arbitrage : Nathalie TURIN**

- CRA le 29 Août 2019.
- Désignations National et Régional faites le 15 septembre et envoyées le 18 Septembre. 1 semaine après, 75 modifications de demandées du fait de la non MAJ par les arbitres de leurs indisponibilités. Au 15 Octobre, nous étions à 131 modifications.
- Jusqu'au 14 décembre, 559 désignations sur le régional.
- Déjà 10 absences de comptabilisées.
- Formation et information à la FDME sur le tournoi de Riom par Jean-Claude Savoy.
- Réunion des arbitres le Dimanche 22 dans la Loire. 52 arbitres présents sur les 162 invités.
- Un grand merci au comité de la Loire et plus particulièrement à Georges Vialla et Daniel Maisonnial pour leur accueil et l'organisation.
- A été abordée la feuille de match électronique, puis divers échanges ont eu lieu sous forme de questions/réponses.
- BRI diffusé après le démarrage des championnats. Diffusion tardive suite à la publication du RGES et des consignes arbitrales après le début de nos championnats régionaux.
- Formation table de marque et arbitrage, 24 arbitres inscrits, 8 arbitres jeunes, 33 marqueurs, 15 candidats arbitres de la FAC de Grenoble et en attente de retour pour la Fac de Lyon.
- Information FDME va être refaite au niveau des comités, rappel elle devient obligatoire à partir de Janvier sur tout le championnat régional. Interviendront Jean-Claude Savoy, Lorenzo Garraut et Laurent Sawrei sur les différents comités.
- La CCS a envoyé les calendriers Coupe de France jeunes cette semaine, pour jouer ce weekend. 52 désignations, 28 rectificatifs, plus d'arbitres de disponibles donc des plateaux auront soit 1 seul arbitre soit pas du tout.

### ➤ **Sportive : Bernard Thivillier**

- Réunion de la Sportive le mardi 3 septembre 2019 à Vaulx en Velin pour la mise à jour du BRI et précisions sur les nouvelles compétitions régionales jeunes (une note d'informations a été envoyée à tous les clubs pour préciser les modalités des différentes compétitions régionales jeunes) et rappeler le caractère OBLIGATOIRE de poursuivre en Région ARA, voté en AG à Meximieux, pour les équipes engagées en coupe de France après leur élimination en coupe de France.
- Réunion de la Sportive le mercredi 16 octobre 2019 au Comité de la Loire sur la notion de conserver pour les compétitions régionales jeunes les mêmes catégories que la coupe de France afin de faciliter la suite en région et d'éviter aux clubs les problèmes de surclassement. Par conséquent l'ancienne catégorie initialement appelée M20/M17 passe en 2 catégories avec M20 et M17. Une notice

- d'information part à tous les clubs pour les catégories et la date d'engagement qui est repoussée au 04 Novembre 2019.
- Barrages féminin seniors dimanche 10 mai 2020 (BRI 2.6.) : 2 équipes de la poule du championnat régional de la zone d'Auvergne se sont déclarées éligibles et pourront si elles terminent dans les trois premières à l'issue de leur championnat participer au tournoi de barrages (AL FJEP CEBAZAT et RIOM VB).
  - Championnats seniors M/F :
    - National = 25 équipes,
    - Régional ARA = 85 équipes soit un total de 110 équipes issues de 60 clubs ARA.
  - Coupe de France jeunes dans les 4 catégories et les 2 genres = Total 109 équipes soit 6 équipes de moins par rapport à la saison précédente et 53 équipes de moins au niveau National.
  - Détail masculins et féminins M20 = 15 et 20 M17 = 13 et 15 M15 = 10 et 9 M13 = 10 et 17.
  - Championnat Poule PMB : Match N° PMBA002 du 24/09/2019 Pôle Jean Perrin contre Rhodia : non joué (- de 6 joueurs qualifiés réglementairement du Pôle), Match perdu pour le Pôle.
- **Appel : Jean-Caude Savoy.**
- Pas de dossier en cours.
- **CRSR : Corinne Lafitte**
- Un dossier en cours.
  - RGER validé par le CODIR à diffuser avec les BRIs.
- **Médicale : Richard Goux.**
- Seul autre membre de la commission, Jeffrey Cohn. Jeffrey est habilité à signer les doubles et triple surclassement en l'absence de Richard.
  - Double surclassement : 43 fiches B
  - Triple sur classement : 10 fiches C
  - Le délai normal pour valider 1 dossier est d'une semaine.
  - Demande de la Fédération pour 1 double surclassement alors que la joueuse à un triple surclassement. Médicalement pas de problème, la question est posée administrativement. Nathalie prévient les arbitres, qu'un triple surclassement « couvre » un double surclassement.
- **Technique : Julien Verney**
- La commission vivote. 11 triples surclassements en accord avec l'ETR.
  - Rappel : 2 équipes par genre au CRE, ce qui peut expliquer le nombre de surclassement en augmentation. Le niveau jeunes « s'appauvrit » les meilleurs souhaitent jouer plus haut pour évoluer.
  - ETR a monté un congrès avec Mr Rousseau, les profs EPS ont été un peu frustrés par le manque de contenu Volley.

- Travailler sur les droits de mutation au regard de l'investissement du club quitté dans la formation du joueur.

➤ **Développement : Daniel Maisonnial**

- Daniel aborde le problème lié aux clubs jeunes, de nouvelles règles auraient été adoptées en AG fédérale au milieu de nombreuses dispositions financières mais les personnes concernées n'ont pas vraiment été averties, y compris le logiciel de la fédé qui bugge sur les "évènementielles" club jeunes. Cela ne va certainement pas favoriser le développement des sections sportives. Pierre va remonter les différents éléments lors du CA Fédéral du 19 Octobre car les personnes qui ont travaillé sur ces sujets n'ont pas été informées des changements.
- L'Aide Aux Liges sera très axée sur l'augmentation du nombre de licenciés cette année, d'où la nécessité de bien rentrer toutes les sortes de licences, évènementielles, baby, VPT ...
- Réunion de la commission développement à prévoir fin Novembre un samedi

➤ **Commission de Discipline : Guy Wack**

- Rien de particulier.

➤ **Commission Beach : Véronique Frelat**

- Première réunion prévue en novembre.
- Création Club Only Beach sur Lyon, qui a demandé à la Ligue une exemption des frais de mutation.
- Quand il s'est affilié à la Fédé, licences gratuites pour les nouveaux membres. Par contre pour les joueurs qui étaient déjà licenciés beach dans leur club de salle il y a des frais de mutation, bien que souvent il n'y ait pas de section beach. Les frais de mutation sont finalement bien moindres qu'annoncé initialement par le club, de plus il n'y aura pas de frais de mutation de la Ligue.
- Bilan de saison sera préparé lors de la prochaine réunion pour présentation AG Ligue de Décembre.
- Le club Baro Beach ne se réaffiliera pas cette année.

**3. Le point sur les détachements et/ou mises à dispositions de techniciens ligue auprès de CD**

- Sollicitations de l'ensemble des CD pour qu'ils fassent part de leurs desideratas en terme de soutien d'1 technicien de la Ligue.
  - Ont répondu :
    - Isère, Hte Savoie, Rhône, Ain, Loire, Puy de Dôme,

- N'ont pas répondu :
  - Drome Ardèche, Cantal, Hte Loire, Allier, Savoie.
- Certains techniciens sont détachés gratuitement sur les actions de développement. Si action de formation, la Ligue facture l'intervention du technicien.

#### **4. Organisation des Volleyades M12-M13 2020**

- Auront lieu à Grenoble.
- Vendredi 29 Mai, accueil des délégations
- Samedi 30 au lundi 1er Juin (Pentecôte) Compétition.
- 1 Lycée s'est engagé définitivement et on attend la réponse de 2 autres Lycées mais en bonne voie, soit 350 lits disponibles au total.
- Restauration : rencontre prévue avec le CROUS, sur la fac de Grenoble.
- Gymnases : Campus pour 80% des besoins, reste à trouver le reste une fois la réunion faite avec le responsable SIUAPS.

#### **5. Stages d'été :**

- Bilans des stages de Méaudre et Crest :
  - 10 000 € de bénéfices au global.
- Projet de stages Elite :
  - N'a pas eu lieu cette année. Aura lieu l'année prochaine si les travaux sont terminés au Lycée Jean-Perrin de Lyon.

#### **6. Bilan des colloques**

- Colloque technique du 7 septembre 2019.
  - Retours satisfaisants, 3 000 € de bénéfices.
- Colloque apprentissage moteur des 8-14 ans : 12 octobre 2019.
  - Opération déficitaire financièrement 500 € mais grosse réussite par rapport à la population touchée.
  - Bilan positif.

#### **7. Projet sportif Fédéral (PSF)**

- La Fédé à titre expérimental a géré ce dossier piloté par agence nationale du sport.
- Aller vers une plus grosse enveloppe aux clubs / aux comités et Ligue. Cette année que la part territoriale ; L'an prochain il y aura aussi l'aide à l'emploi.
- Montant du PSF Ligue cette année de 113 468,00€ (83 150,00€ en 2018) réparti en :
  - Ligue Auvergne Rhône Alpes : 39 450,00€ (33 500,00€ en 2018)
  - Comités Départementaux : 24 502,00€ (21 580,00€ en 2018)
  - Clubs: 49 916,00€ (28 070,00 en 2018)

- 2% de plus que la moyenne nationale.
- 6 comités départementaux ont déposé des dossiers. L'ensemble des comités ont vu leur enveloppe augmentée en 2018 / 2019.
- 26 clubs ont déposé des dossiers dont 4 étaient inéligibles. A l'exception d'un club, les autres clubs ont vu leur enveloppe augmenter. Si les commissions avaient été strictes la moitié des dossiers n'auraient pas été étudiés.
- Les critères seront orientés sur le développement et sur la pratique. Pensez aux licences événementielles à chaque événement organisé.
- Suggestion de Pascal Fonnesu d'organiser des soirées pour faciliter la rédaction des dossiers. Pour rappel, Jean-Michel Ficheux est le référent sur le PSF.

## 8. Coupe de France Compet'lib et Masters

- Rappel du fonctionnement de la Coupe de France Compet'lib :
  - 2 ans d'existence, reconduite dans son intégralité, phase départementale et régionale.
  - Droits d'inscriptions gratuits au niveau départemental et régional.
  - Cette coupe est un moyen d'aller au contact des fédérations affinitaires et des pratiquants sauvages. Si les CD ne rentrent pas dans cette logique sur des actions ponctuelles, l'objectif ne sera pas atteint.
  - Rappel : 6x6 Mixte, filet à 2,35, 1 fille hors libéro obligatoire sur le terrain.
  - Licence compet'lib, pass compet'lib
- Rappel du fonctionnement Coupe de France Masters :
  - Pas de droits d'inscription.
  - Qualif par plateau regroupant 3 équipes.
  - Plateaux géographiques.
  - 3 plateaux le plus géographiques possible. A l'issue 8 équipes sont retenues + 1 place réservée à l'organisateur.
    - MM1 : +de 40 ans
    - MM2 : +de 50 ans
    - MF1 : +de 40 ans
    - MF2 : +de 50 ans
  - Rappel : 4X4 par genre, filet à 2,35 Homme, Femme 2,20, terrain 15m x7,5m.
  - Tout type de licence nécessitant un certificat médical.
- Seule la participation à la phase finale est payante.
- La finale des compet'lib est prévue le WE de la VNL 2020, à priori à Nancy.

## 9. Questions/infos diverses

- Nombre de licences au 15 Octobre 9 232, 430 licences de plus à la même époque que l'an dernier, licences événementielles comprises.
- Courrier reçu de VBall, lorsque les techniciens ont préparé les stages CRE un choix a été fait sur les cibles d'entraîneurs et d'adjoint, le salarié de VBALL été ciblé comme adjoint. Finalement VBall ne peut pas libérer son entraîneur qui n'a pas prévenu son employeur de cette éventualité.
- Francheville section sportive :
  - La convention lie le club, la section et le CD du Rhône. Un avenant doit être rédigé pour cette année vu la sollicitation de la Ligue par le club.
- Pour la rentrée 2019, 1 salarié supplémentaire, effectif de 30 joueurs et 1 seul entraîneur. La Ligue est sollicitée mais n'a pas de solution pour l'instant.
- FDME, divers problèmes sur feuille de match électronique, où il reste encore des bugs. A partir de janvier devient obligatoire. Plus de stock de feuille de match papier à la Ligue. Faut-il en commander d'autres en cas de non résolution des problèmes ?
  - Décision du CODIR : on maintien la FDME au 1<sup>er</sup> Janvier 2020.
  - Il est demandé aux clubs de recharger régulièrement l'application pour récupérer toujours la dernière version mise en ligne par la Fédé, pas de communication régulière sur la mise à disposition de la résolution des bugs.

## 10. Dates à retenir

- 17 Octobre : AG Aurillac Volley Ball
- 19 Octobre : 30 ans du club Volley Vallée Verte
- 19 Octobre : CA Fédéral
- 12 Novembre : BE Ligue
- 03 Décembre : Co Dir Ligue, finalisation AG décembre.
- 14 Décembre, en attente réponse sur le lieu

**La séance est levée à 22h20.**

Corinne LAFITTE